

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 FEVRIER 2019 à 20 heures**

Sous la présidence de Mr Dominique TURC, Maire,

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14

Absents excusés :

Mme Sandrine VAUDON.

M. Michel VELAS ayant donné procuration à M. Pierre BURGAT.

Secrétaire de séance: Mme DENUELLE.

**Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,**

Accepte les modifications apportées au marché de « travaux d'aménagement de voirie – Rue De Sous La Ville », avec un nouveau montant du marché qui s'élève à la somme de 85 666,15 € HT, soit 102 799,38 € TTC.

Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°01 avec l'entreprise EUROVIA ALPES ainsi que l'ensemble des pièces constitutives du dossier.

Accepte d'adhérer au groupement de commandes proposé par Haut Bugey Agglomération dédié à la mise en conformité avec le RGPD.

Autorise Monsieur le Maire à signer, avec HBA, la convention constitutive du groupement de commandes et toute modification de marché nécessaire à son exécution.

Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat d'entretien de la porte sectionnelle de la caserne des pompiers, avec la Société FERMETURES INDUSTRIE, de Ramasse, pour une somme de 161,00 € HT par an.

Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de maintenance du parc informatique de l'école, avec la Société MP CONCEPTION, de Veyziat, pour une somme de 478,50 € HT, soit 574,20 € TTC par an.

Accepte de participer aux frais de fonctionnement de la classe ULIS de la commune d'Izernore à hauteur de 471,40 € pour une élève.

Accepte de participer aux frais de fonctionnement de la classe ULIS de la commune de Nantua à hauteur de 339,79 € pour une élève.

Est informé :

- Que « l'Amicale boules » remercie la commune pour la subvention exceptionnelle qu'elle lui a accordé.
- Du courrier de remerciement de l'administré à qui la commune a attribué un secours.
- Que le plan de sauvegarde de la commune est régulièrement mis à jour.
- Que le Préfet nous a notifié que la Dotation Globale de Fonctionnement attribuée à la commune pour 2019 va encore diminuer.
- Du programme de travaux 2019 de l'ONF.
- Des travaux de réfection du « Chemin des parapentes » sont prévus.
- Que suite aux relevés du radar pédagogique installé Route de Chamoise pendant 1 mois, les vitesses enregistrées sont conformes à la réglementation à 73%, nous ne prendrons donc aucune mesures dans cette rue.
- D'un courrier d'une administrée se plaignant de la dangerosité du passage piéton en face de l'école.
- Des projets du Conseil Municipal des enfants.
- Que nous prévoyons un levé topographique de la Rue du Monthoux en prévision de son réaménagement.
- De plusieurs actes d'incivilités : des arbustes arrachés Place du Vivier, des jeunes qui fument dans les WC publics....
- Que la Commune prévoit d'embaucher des intérimaires pour les mois de Juin, Juillet et Aout pour les remplacements des congés d'été.
- Que la commission des finances élargie à tout le Conseil Municipal se réunira le 12 mars à 19h pour élaborer le budget 2019.
- Que le prochain Conseil Municipal aura lieu le 26 mars à 20h.

Séance levée à 22 h 40.

Le Maire,
Dominique TURC.

